Label Villes et Villages Fleuris

3 fleurs

17 Septembre 2021

Terre saine
Communes sans pesticides

Rédacteur :

Eric Coulaud Responsable des services techniques

Commune de Sancé

Téléphone : 03 85 20 53 65

www.sance.fr

Relecteur :

Gilles Jondet Maire de Sancé

Téléphone : 03 85 20 53 61

www.sance.fr

Editorial

Gilles Jondet, Maire de Sancé

L'année 2003 a été l'année de réalisation de notre agenda 21 et d'une prise de conscience des enjeux environnementaux avec une vision urbanistique et écologique tenant compte des préoccupations et attentes des habitants.

La prise de conscience s'est traduite par la mise en œuvre de préalables différents : observer, préserver, entretenir, gérer, communiquer. Tels sont les maîtres mots appliqués aux actions qui se déclinent aujourd'hui favorisant ainsi le lien social entre les habitants.

Les coulées vertes avec leurs espaces préservés, aménagés et entretenus sans pesticide sont un véritable atout au cœur du village, très appréciés de tous les sancéens favorisant ainsi l'identité champêtre, dynamique, durable et la valorisation de nos équipements communaux.

Fort de ces idées déclinées sur le terrain, je vous invite à découvrir le travail réalisé par notre équipe d'agents communaux et les réalisations destinées à conserver une vie agréable dans notre village.

2016 a vu un changement important dans le fleurissement de notre espace de vie pour répondre aux nouveaux critères du Label Villes et Villages Fleuris. Ce label est une reconnaissance indispensable pour notre commune en matière de qualité du cadre de vie, d'image, d'accueil, de vivre ensemble et de développement durable. Le jury départemental a reconnu la qualité de notre travail et a maintenu la 2ème fleur complété par des félicitations.

2017 a permis de tenir compte des remarques du jury départemental, de poursuivre nos efforts en matière de qualité du cadre de vie dans un contexte budgétaire contraint et d'obtenir la 3ème fleur.

Nous continuons à aménager, fleurir le cadre de vie des sancéens dans une double optique de préserver l'identité champêtre et de développer l'identité moderne de notre territoire.

Depuis 2019, de nouveaux investissements ont été réalisés comme le réaménagement de rues, la construction d'un pôle multi-accueil enfance accolé au groupe scolaire, la réalisation de cheminements doux, la poursuite de ventes de parcelles dans la ZAC du centre bourg, la mise en œuvre de massifs durables et la végétalisation de pieds de murs en lien avec les habitants

Belle découverte à toutes et tous.

Gilles Jondet

Sommaire

0- Démarche communale et motivations

1- Présentation de la commune de Sancé

2- Stratégie communale d'aménagement paysager durable

3- Communication permanente et variée

4- Patrimoine végétal et fleurissement

5- Gestion environnementale et qualité de l'espace public

6- Gestion différenciée des espaces

7- Plan de visite de la commune

Annexes :

Les nouveautés 2021 et les projets 2022

Les floraisons au fil des saisons

0 - Démarche communale et motivations :

Depuis 3 ans la commune de Sancé bénéficie du label 3 fleurs pour la qualité de son fleurissement.

Dans le cadre de la démarche Agenda 21 lancée en 2003, la municipalité avec l'aide de son service technique et des bénévoles a toujours proposé un fleurissement annuel varié, coloré et réfléchi avec l'objectif de répondre à des caractéristiques locales une dualité : un territoire **rural et dynamique**. Cette volonté est traduite dans le PLU, élaboré en 2007 et revisé en 2011.

De plus à partir de 2013, des objectifs de préservation et de valorisation des espaces naturels et durables sont apparus. Ainsi en 2015**, l'entretien de l'ensemble de la voirie et des espaces verts a été réalisé sans pesticide**. Ce travail a été reconnu nationalement **par l'obtention du label « Terre saine, commune sans pesticides » 1ère commune de Bourgogne.**

Pour poursuivre dans cette logique d'aménagement paysager durable, en 2016 la commune a élaboré 2 documents stratégiques:

- Un plan d'actions de préservation de la biodiversité
- Un plan de gestion différenciée des espaces communaux

Ces deux documents permettent à tous les acteurs du paysage (élus, service technique, bénévoles, habitants, prestataires) de comprendre et appliquer les nouvelles orientations d'aménagements pour les années à venir. Dès à présent tout au long d'un projet, de la conception à la réalisation, au niveau de l'entretien, les notions de zéro pesticide, préservation de la biodiversité, durable, vivaces, méthodes alternatives, local, économie d'eau, valorisation des déchets... sont prises en compte.

Cette politique de développement durable est accompagnée d'une part d'une communication permanente et diversifiée à destination de la population, des jardiniers amateurs, des habitants, des touristes à l'aide de panneaux, site web, rencontres, articles dans le JSL et le Sancé Infos. D'autre part un dispositif de formations est mis en place pour professionnaliser l'équipe technique (plusieurs formations organisées par le CNFPT ou l 'ADT71 ont été suivies par les agents depuis 2015 dans le domaine des espaces verts).

En 2017 la commune a amélioré l'éclairage public (renouvellement de candélabres, remplacement des lampes par des lampes Led, diminution des heures d'éclairage diurne). Avec MBA (Mâconnais Beaujolais Agglomération), Sancé a amélioré l'accueil des touristes au camping de Mâcon situé sur le territoire communal. Cette zone est traitée comme une zone de prestige et de nombreux aménagements ont été mis en place (nouveaux mobiliers urbains, reprise des trottoirs et des arrêts de bus). Une nouvelle convention concernant le mobilier urbain est mise en œuvre.

En 2021, l'équipe municipale a dressé un bilan de la démarche Agenda 21 communal pour recenser les actions réalisées et surtout identifier des nouvelles pistes environnementales

C'est pourquoi, la commune s'inscrit dans les critères du label VVF et considère que l'obtention de ce label lui garantit une meilleure reconnaissance vis-à-vis des habitants et des touristes : c'est à la fois un atout indispensable en matière de lisibilité et un indicateur qui mesure l'effort accompli.

1 - Présentation de la commune de Sancé

SANCÉ, Sanciacus de l'An Mille, est entourée par la ville de Mâcon au Sud, les communes rattachées à Mâcon de Saint Jean-le-Priche et Sennecé-les-Mâcon au Nord, de Feillens, Replonges, Vésines à l'Est dans le département de l'Ain, et Hurigny à l'Ouest. Elle est incluse au canton de MACON - 1 depuis le dernier découpage des cantons, jumelée avec la commune du Vernet-la-Varenne dans le Puy–de-Dôme, depuis 1984.

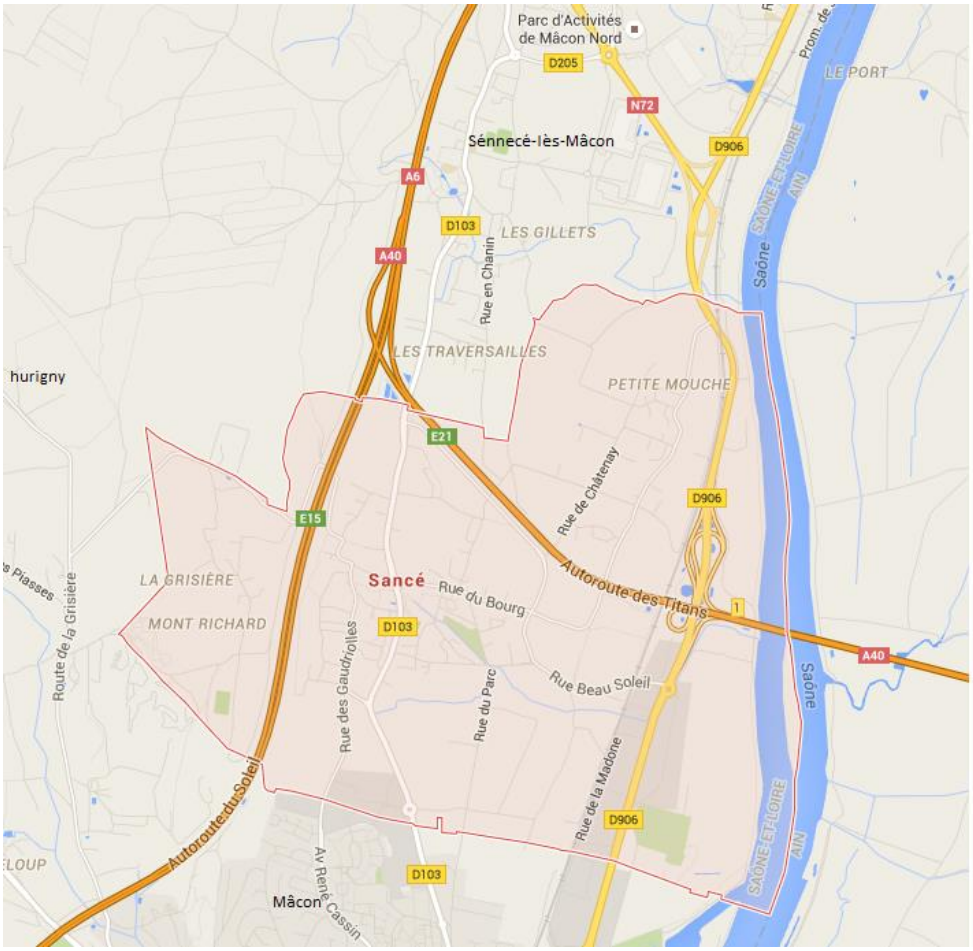

Sancé est géographiquement formée de trois plateaux, le plus haut à l'Ouest, la Grisière, à 309 m maximum, le plus bas, la plaine de la Saône à 168 m et entre les deux, le bourg qui offre un paysage encore rural à environ 200 m.

La superficie de la commune est de 656 ha.

SANCÉ est traversée par deux autoroutes, l'autoroute A6 et l'autoroute A40, la R.D 906 (ex. Nationale 6), la R.D 103, la ligne S.N.C.F Paris-Lyon-Marseille, la Saône et la voie bleue qui relie Mâcon à Chalon par le bord de Saône.

Son climat est océanique tempéré à tendance continentale : les précipitations sont régulières tout au long de l'année avec une hausse de celles-ci durant le printemps et l'automne. Durant l'été, les précipitations sont peu fréquentes mais sous formes d'orages parfois violents engendrant d'importants cumuls de pluie. Le climat est caractérisé par : des hivers froids et humides principalement dus aux bancs de brouillards et au froid continental, et des étés chauds et secs liés à l'influence méridionale (vent du midi).

La population de SANCÉ est de 2300 habitants au dernier recensement de 2020.

Son patrimoine architectural s'articule autour de bâtiments principaux comme

L'église romane Saint-Paul dont une chapelle – datant du gothique flamboyant – abrite une très belle pierre tombale.

Le château du parc (bâtiment privé)

Le château Lapalus acheté en 2010 par la commune est en cours de réhabilitation.

4 lavoirs dont 3 reliés par le ruisseau le Tariaudin qui structure la coulée verte d'Ouest en Est.

Un cœur de village composé de commerces de proximité, de bâtiments publics (mairie, médiathèque, salle des fêtes, école de musique)

Son tissu économique est composé d'une centaine d'entreprises réparties sur 2 zones d'activités :

-ZAE des Platières située de part et d'autre de la RD 906, limitrophe avec la ville de Mâcon. Bon nombre d'équipements mâconnais sont implantés sur cette zone : les ateliers municipaux, le camping municipal, mais aussi le Centre de Secours principal, l'usine de traitement des eaux, le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Elle accueille enfin plus largement un bon nombre d'enseignes, concessionnaires automobiles, hôtels, restaurants, services, magasins d'ameublement et de bricolage

- Zone d'activités des Noyerets d'une superficie de six hectares. Elle se situe en limite nord de la ville de Mâcon, entre la RD 103 et l'A 6. Elle jouxte le centre commercial E. Leclerc, implanté sur Mâcon et regroupe essentiellement des artisans locaux et des services.

De plus, des services de proximité situés au centre bourg, sont présents comme une supérette Proxi Super, une boulangerie tabac, un salon de coiffure, un cabinet de kinésithérapeutes, une pharmacie, un médecin, une ostéopathe, un garage automobile. Ces services sont complétés par les grandes surfaces Lidl, Auchan et Leclerc très proches, en limite de la commune.

La commune est aussi fière de pouvoir garantir une activité agricole par l'intermédiaire d'un couple d'agriculteurs exploitant et produisant des céréales et de la viande

Au niveau associatif et culturel, Sancé héberge 17 associations et dispose de nombreux équipements :

- Une médiathèque municipale ouverte en mai 1990 ;
- Une école de musique municipale créée en 1991 où les enfants acquièrent une formation théorique et une pratique instrumentale. Plusieurs orchestres jeunes et adultes, ont été constitués. Un accueil des personnes en situation de handicap est aussi assuré individuellement ou collectivement.

- Un groupe scolaire ouvert en septembre 1987, composé de trois classes maternelles, de six classes élémentaires et d'une classe passerelle. Un nouveau restaurant scolaire ouvre au 1er septembre 2021, une garderie périscolaire et un centre de loisirs (mercredi après-midi et vacances scolaires).
- Une étude surveillée pour les enfants de l'école élémentaire.
- Un Réseau d'Assistant(e)s Maternels géré par MBA et une micro crèche privée
- Une salle des fêtes qui peut accueillir trois cents personnes, modulable en une salle de cent personnes et une de deux cents, inaugurée en 1998.
- Une salle de sports avec une salle d'accueil pour recevoir les visiteurs

- Des aménagements de plein air, un terrain de moto-cross à la Grisière géré par une association de Mâcon, un stade également à la Grisière avec deux terrains de foot et au centre-bourg, deux terrains de tennis.
- Un autre espace vert, en face du groupe scolaire, aménagé en parc de loisirs équipé de toilettes publiques avec un terrain multisports de type « Agorespace », un jardin d'enfants avec différents jeux, un laby'herbe depuis 2019 et un crosspark depuis 2020

Enfin, SANCÉ fait partie de MBA (Mâconnais Beaujolais Agglomération). Comme beaucoup de communes de l'agglomération, SANCÉ est un village où il fait bon vivre. La municipalité a le souci d'améliorer en permanence le confort de vie de ses habitants.

2 - Stratégie communale d'aménagement paysager durable

La politique d'aménagement durable et d'amélioration du cadre de vie s'articule autour de la commission Environnement-Aménagement et Urbanisme, l'équipe technique, les bénévoles du fleurissement et les enfants du centre de loisirs.

Suite au bilan 2015 rédigé par le jury régional du fleurissement, une présentation a été réalisée à tous ces acteurs pour définir collectivement des chantiers à mener à partir de 2016

Ainsi la commune de Sancé propose à ses habitants, un aménagement paysager Champêtre, Dynamique et Durable respectueux de son passé tout en tenant compte des nouvelles conditions climatiques et des méthodes d'entretien alternatives. De plus, les élus facilitent le développement économique en modernisant les ZAE des Noyerets et des Platières et en animant un réseau des entreprises.

De nouveaux outils stratégiques ont été élaborés pour une gestion mieux adaptée aux lieux, aux usages et aux moyens disponibles :

- Un plan communal de désherbage 2015
- Un plan de préservation de la biodiversité 2016
- Un plan de gestion différenciée des espaces communaux 2016
- Un inventaire du patrimoine végétal 2016

Le travail de l'équipe technique a mis l'accent en 2015 sur l'entretien sans pesticide et en 2016 sur la réalisation d'aménagements pleine terre en lieu et place de jardinières, sur l'utilisation de davantage de vivaces, sur l'embellissement du mobilier urbain, sur le remplacement de plusieurs panneaux routiers et d'orientation. Ainsi la commune s'attache davantage à améliorer le cadre de vie global de

ses habitants tout en proposant un fleurissement de qualité durable et plus respectueux de la ressource en eau en particulier.

La préservation de la biodiversité est aussi un objectif fort de la municipalité puisque différentes actions sont menées (deux espaces à la Grisière sont reboisés, des ruches sont implantées sur la commune, 1 jardinet pédagogique et public est créé ainsi qu'un espace d'observation de la biodiversité pour l'école.

En parallèle la création de la ZAC derrière la mairie, prolonge d'une part la coulée verte et respecte les nouveaux objectifs d'aménagements durables d'autre part : bassins de rétention, noues végétales, critères d'entretien sans pesticides et ceux du label VVF pris en compte dès la commande passée à l'aménageur.

La commune valorise son cadre de vie grâce à différents labels comme le label VVF, le label « terre saine, commune sans pesticides », lors de la semaine du Développement durable du 30 mai au 3juin 2016 en animant un après-midi sur les thèmes agenda 21 et entretien sans pesticide pour les agents de la DDT71 et des collègues de communes voisines, ou en obtenant le 1er prix au trophée des maires de Saône-et-Loire catégorie Développement Durable le 27/06/2016. La commune a été interviewée par l'association Veille au grain Bourgogne lors de la réalisation d'un film sur les techniques alternatives pour l'entretien sans pesticide des espaces verts y compris les cimetières. France 3 a aussi réalisé un reportage en 2017.

En 2017, le service technique a participé à une journée de sensibilisation à l'entretien des cimetières sans pesticides pour faire profiter de notre expérience, aux autres collectivités des régions Bourgogne Franche-Comté

Depuis 2019, plusieurs opérations de pieds de murs fleuris ont été lancées avec la population. Aujourd'hui nous avons ainsi pu embellir 600ml de trottoirs avec une trentaine de riverains volontaires. Cette action permet de passer d'une logique de combat des herbes indésirables à une logique d'acceptation et de mise en place de techniques alternatives : avoir un autre regard sur l'espace fleuri public

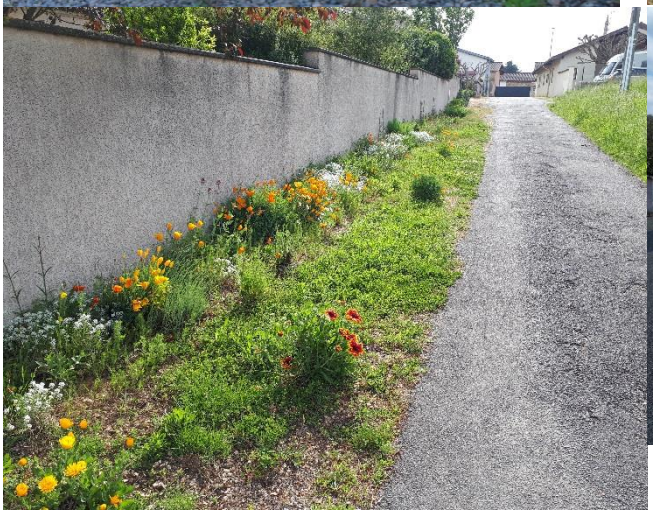

La qualité du cadre de vie se ressent aussi sur l'habitat. Ainsi la mairie en lien avec un bailleur, la SEMCODA , a réservé un espace dans la ZAC du centre bourg pour construire une résidence intergénérationnelle où se côtoient anciens sancéens et jeunes générations

Et permettre la réalisation de collectifs et de maisons individuelles en location et en accession à la propriété à niveau élevé de prestations

3 - Communication permanente et variée

La commune informe régulièrement ses habitants de l'avancement de la politique d'embellissement du cadre de vie par l'intermédiaire d'articles dans le Journal de Saône-et-Loire, de dossiers thématiques dans son magazine trimestriel Sancé infos, d'articles sur son site internet, sur sa page Facebook.

Des réunions d'information sont aussi organisées par l'équipe technique à l'attention des habitants pour présenter la démarche et les conseiller sur les méthodes alternatives aux pesticides.

De nombreuses actions transverses avec la médiathèque sont organisées à l'attention de la population comme des expositions sur la nature dans la ville, le troc plantes (2 échanges gratuits par an). Une animation autour du jardinet à l'attention des enfants a été mise en œuvre : réalisation d'un hôtel à insectes.

De plus, cette politique a aussi trouvé écho en 2019, à la garderie du groupe scolaire par la réalisation au printemps d'un jardin pédagogique entretenu par les enfants et en 2020 auprès des enfants du centre de loisirs avec la création de nichoirs pour les oiseaux et une matinée plantation des massifs

Depuis cette année des habitants viennent spontanément apporter des plantes vivaces à la mairie pour fleurir des pieds de murs.

Cette communication est aussi permanente grâce aux panneaux labels VVF et terre saine installés aux entrées d'agglomération, aux logos sur le bandeau du site internet et sur les signatures des mails de la commune.

Enfin, une communication électronique est aussi diffusée aux membres du réseau Agenda21 de Bourgogne.

Quant aux autres gestionnaires de l'espace public, des initiatives sont prises par exemple envers ERDF pour la remise en état des transformateurs (repeindre 2 transformateurs par an) et les gestionnaires de voirie comme le CD71. Chaque numéro du magazine Sancé infos comporte des sujets sur le fleurissement, le cadre de vie.

http://www.sance.fr/sance-infos

Pour la première fois, la commune de Sancé, a été traversée par une course cycliste internationale, le Dauphiné Libéré le 8 juin 2017. Pour marquer cet évènement, les élus avec le service technique, ont réalisé un visuel pour remercier les organisateurs et faire connaître Sancé au-delà de ses limites territoriales.

4 - Patrimoine végétal et fleurissement

La commune a pris conscience depuis plusieurs années déjà de l'importance de préserver la biodiversité et la développer : cette décision se traduit par différentes actions inscrites dans l'Agenda21 de la commune dont la conservation d'une ceinture verte végétalisée entre Mâcon et Sancé

Le reboisement réalisé à la Grisière en collaboration avec l'ONF a permis de planter les bonnes essences par rapport au sol et à l'espace ainsi que le bon nombre. Cette collaboration se poursuit avec l'étude de faisabilité pour la création d'un second verger conservatoire

Un verger conservatoire a été réalisé dans le parc du château Lapalus composé de 5 cerisiers, 6 pruniers, 7 pommiers grands vents complétés par de petits fruits rouges (groseilliers, muriers, framboisiers et cassissiers).

3 Rosiers grimpants ainsi que du lierre sont plantés devant le mur du cimetière le long de la RD103 (Habillage végétal en cours)

Lors de la création d'un parterre, le choix des arbustes est fait suivant la règle suivante «le bon arbre ou arbuste au bon endroit ».

La taille libre est privilégiée.

Jusqu'en 2015, une campagne d'élagage était organisée une fois par an en hiver après un repérage préalable des arbres qui le nécessitaient. La pratique a évolué, la commune s'appuie sur l'inventaire des arbres et connait l'état sanitaire de son patrimoine végétal et les soins ou l'entretien à prévoir.

Le fleurissement 2016 a vu la suppression de jardinières, de vasques, d'un char pour privilégier le fleurissement pleine-terre composé de davantage de vivaces, graminées et sédums.

En 2017, 300 plantes vivaces ont été mises en place. Depuis, chaque année, la commune privilégie ce type de plantes. Par exemple en 2020, le massif en face de l'ancien restaurant scolaire rue du bourg a été réaménagé en privilégiant des vivaces, enrichi de bulbes pour étaler la floraison.

Le caractère Champêtre affiché est renforcé lors du fleurissement. Ainsi en 2020 et 2021, la majorité des massifs a bénéficié de plants légumiers mélangés à des fleurs. Cette démarche a permis à la population de pouvoir récolter des poivrons, aubergines, tomates, basilic…découvrir que l'association légumes –fleurs était possible, jolie et bénéfique. Cela a aussi permis d'instaurer des discussions entre sancéens et l'équipe technique.

Quant au caractère dynamique, il est aussi perceptible grâce à des fleurs métalliques implantées dans les massifs qui rappellent la charte graphique de la commune. La réalisation en 2019 du massif devant la mairie avec une plantation en forme de S comme Sancé sur un écrin vert symbolise cet effort permanent. En 2020, cette démarche a été complétée par la réalisation de jardiniers métalliques présents dans les massifs. Ces différentes figurines permettent d'avoir une esthétique tout au long de l'année.

Le fauchage raisonné, pratiqué depuis plusieurs années sur la commune enrichit le patrimoine végétal communal et contribue aussi au fleurissement. En effet, grâce à un fauchage tardif, de nombreuses plantes et fleurs sont de nouveau visibles sur les accotements routiers (coquelicots, pois vivaces, grandes marguerites…) .

Un concours des maisons fleuries a été organisé en 2017 et 2018. L'objectif était de valoriser le patrimoine végétal des particuliers.

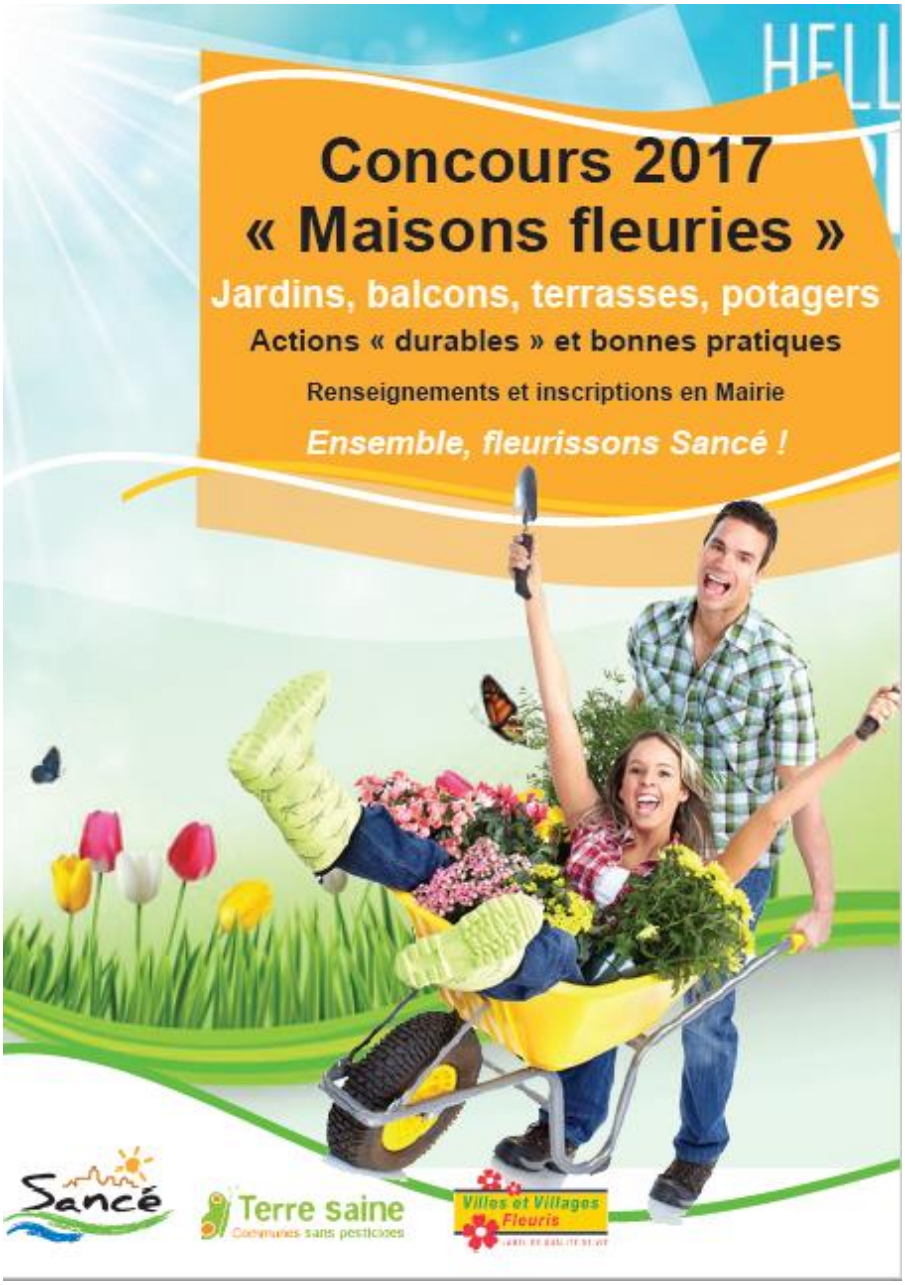

Plusieurs habitants ont joué le jeu lors de ces 2 concours

La commune a aussi développé un partenariat avec les riverains en organisant en 2020 et 2021 des campagnes de pieds de murs fleuris

Végétalisation participative des rues

Appel à candidats 2021

Notre village possède le label « terre saine communes sans pesticides » depuis 2015. L'objectif est de développer la biodiversité, fleurir notre territoire, faire accepter la végétation spontanée, impliquer les riverains dans l'embellissement de leur cadre de vie. En 2020, une vingtaine de riverains ont répondu favorablement à la végétalisation participative des rues. Cette démarche est une réussite c'est pourquoi un nouvel appel à candidats est lancé en 2021.

Concrètement, il s'agit de proposer gratuitement aux Sancéens la création de plates-bandes de 0, 15 à 0,20 m de large sur l'espace public au pied de leurs murs de maison ou murets de parcelle.
La commune prend à sa charge les travaux préparatoires (fosses, apports de terres, fourniture de plantes vivaces ou graines), les plantations laissant aux riverains volontaires le soin de s'occuper de l'arrosage et du désherbage tout en bénéficiant des conseils du service technique.
Bien entendu, ces plates-bandes ne peuvent être envisagées que si la largeur, les contraintes techniques de la voie le permettent et si les riverains des rues concernées en font la demande.

Les Sancéens motivés désireux d'adhérer à cette démarche peuvent candidater par simple courrier, par mail servicetechnique@sance.fr ou par contact téléphonique auprès du responsable du service technique au 03 85 20 53 65 (réponses attendues pour le 28/02/2020 au plus tard)

Actuellement une trentaine de riverains ont participé soit environ 600ml de pieds de murs fleuris

5 -Gestion environnementale et qualité de l'espace public

La commune préserve une coulée verte d'Ouest en Est depuis maintenant 6 ans.

La préservation de la ressource en eau est également une priorité. L'utilisation d'un nouveau système d'arrosage du terrain de football est effective depuis mars 2016. Il est couplé à un pluviomètre nouvelle génération. Une programmation est utilisée pour arroser deux fois en cours de nuit pour minimiser l'évaporation et tenir compte des pluies tombées la veille. De plus une étude est en cours pour l'opportunité de créer un forage afin de pouvoir arroser le stade sans utiliser l'eau du réseau.

Les massifs installés sur les espaces prestiges sont arrosés aussi avec un arrosage automatique. Les quelques autres massifs le sont à partir d'eau pompée dans les lavoirs.

Le paillage des massifs est réalisé chaque année pour minimiser l'évaporation par des coques de cacao et du compost

Pour le sol, il est enrichi de compost certifié qui provient de la déchèterie de Mâcon située à 1km de notre commune. Cette ressource est obtenue en retour de déchets de nos végétaux déposés à la déchèterie. Ce choix a été retenu par la commune pour des raisons économiques (un broyeur étant trop coûteux pour l'utilisation réelle) et écologiques (minimiser le bilan carbone et être sûr d'obtenir un compost de qualité). Une convention a été signée dans ce sens avec la déchèterie.

Le mulching est également utilisé pour minimiser la production de déchets verts lors des tontes.

Pour l'entretien de certains espaces, la commune a passé une convention avec un agriculteur de Dompierre les Ormes pour les faucher. Ainsi la commune fait des économies financières et de temps et l'herbe ainsi fauchée nourrit les animaux plutôt que d'être perdue. **Démarche gagnant-gagnant et éco-responsable.**

Quant au renouvellement du matériel utilisé par l'équipe technique pour l'entretien des espaces, le choix s'est porté sur des électroportatifs sur batterie électrique (binettes, taille haie).

Depuis 2015, Sancé réalise l'entretien de ses espaces verts et de voirie sans pesticides (voir label « terre saine commune sans pesticides » obtenu courant mars 2016 grâce d'abord à une volonté politique, ensuite à une forte motivation et implication de l'ensemble de l'équipe technique et enfin à l'investissement dans du matériel adapté (DME, Binettes, désherbeur thermique) et des méthodes alternatives (plantations au pied de murs, fauchage tardif, paillage, plantations adaptées aux nouvelles conditions climatiques,…) De plus, cette démarche s'appuie sur le postulat de base « qu'il faut modifier son regard sur le patrimoine végétal de la commune et accepter l'herbe ». Cette réflexion a été traduite dans un plan de désherbage communal en 2015 puis enrichie par une gestion différenciée des espaces en 2016. Enfin, une communication régulière est réalisée pour expliquer, voire convaincre les habitants que tout ce travail est pour le bien des générations futures.

La poursuite de cette politique pour le développement durable s'est également traduite par l'élaboration d'un plan de préservation de la biodiversité sur la commune début 2016 grâce à la mise en place de 5 actions :

- **Gestion sans pesticides des espaces communaux**
- **Reboisement de la forêt communale**
- **Création d'un verger conservatoire**
- **Création de jardin éducatif**
- **Création d'un espace botanique ouvert 24h/24 près de la médiathèque**

La commune traduit sa politique de développement durable également dans les projets neufs puisque la réalisation de la ZAC du centre bourg derrière la mairie prolonge la coulée verte existante, vers le nord grâce à un corridor végétal.

Tous les efforts réalisés par Sancé dans le domaine du développement durable, ont été reconnus lors du 1er trophée des maires de Saône-et-Loire par l'obtention du premier prix remis le 27 juin 2016.

Sancé traite aussi la qualité de vie de ses habitants ou de ses bénéficiaires. Une rue entière a été réaménagée fin 2019 favorisant les déplacements doux, limitant la vitesse et offrant des espaces végétalisés.

Le développement des déplacements doux est aussi une priorité.

- une nouvelle piste cyclable en face du camping municipal est réalisée pour relier Mâcon et la voie bleue en sécurité,
- une continuité du cheminement piéton entre le bourg et la piste cyclable qui amène au centre Leclerc a été réalisée en 2020 avec un éclairage public solaire.
- une autre pour relier Sennecé-les-mâcon en 2021

De plus, des visites touristiques sont possibles grâce au circuit des lavoirs créé avec le Conseil départemental dans le cadre des « Balades Vertes » et à l'Église romane du XII^{ème} siècle non classée qui était un prieuré de l'abbaye d'Ainay à Lyon.

La signalisation verticale routière fait l'objet d'une mise à niveau annuelle. Par ailleurs, un nouveau panneau à l'entrée de la ZAE es Noyerets a été implanté pour signaler de manière homogène toutes les entreprises.

Quant au mobilier urbain, il est de qualité. les bancs sont repeints régulièrement et des semelles en béton sont réalisées pour le confort et faciliter l'entretien.

Une nouvelle convention pour le mobilier urbain publicitaire a été signée en 2018 avec la société Girodmédias.

La gestion des déchets, une évaluation des ordures ménagères a été réalisée par MBA sur la commune pour inciter les habitants à mieux trier. Des articles dans le Sancé infos sont régulièrement publiés. De plus, 3 colonnes enterrées ont été installées derrière la salle des fêtes, 3 colonnes au stade de foot pour faciliter le tri sélectif lors de locations et de manifestations. Une corvée supplémentaire est réalisée par le service technique le vendredi après-midi pour la propreté de la commune soit 3 par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

Une opération expérimentale a été lancée cette année par la commune qui offre 2 poules par foyer pour minimiser les déchets, avoir des œufs frais gratuits, dans un contexte éducatif et ludique (une vingtaine de foyers ont répondu favorablement)

L'aspect économie d'énergie des bâtiments est aussi pris en compte :

- par le remplacement systématique des éclairages par des éclairages Led, la mise en place d'aérateur – régulateur à chaque robinet d'eau et l'installation de robinets thermostatiques dans le cadre des CEE
- une étude avec le Sydesl est en cours pour établir un financement pluriannuel afin de remplacer sur 5 ans l'ensemble des points lumineux de l'éclairage public par des leds

La préservation du bâti communal est également une préoccupation des élus : une partie des toitures de l'église, de la mairie a été nettoyée et ou remplacée et le château Lapalus bénéficie de nombreuses interventions d'entretien par les Amis du château (nettoyage de la tour carrée, jointement de pierres, réfection du portail, réhabilitation de la cuisine …

Les locaux des Kinésithérapeutes ont été reconfigurés en 2018, ceux de l'osthéopathe en 2019 ainsi que l'agence postale qui a été réaménagée pour garantir un accueil de qualité et proposer des conditions de travail agréables

2 projets structurants sont en cours :

- La construction d'un PMAE Pôle Multi-Accueil Enfance dans l'enceinte du groupe scolaire qui regroupe un restaurant scolaire, une garderie et un centre de loisirs pour un montant d'1.5M€ HT
- La rénovation de la mairie pour permettre un accueil au public de qualité, un confort de travail pour le personnel et baisser les consommations énergétiques (420000€HT de travaux)

L'éclairage public est amélioré, la remise à niveau sur la RD906 a été faite avec le conseil départemental fin 2018 ainsi que plusieurs mâts dans différentes rues de la commune ont été remplacés. L'éclairage public est arrêté de minuit à 5h du matin depuis le 21 juin 2017.

La remise en état des transformateurs ERDF sur la commune est en cours depuis 2 ans. Un partenariat avec le gestionnaire du réseau est contractualisé pour qu'il n'y ait plus de tags ou d'affichages sauvages sur les transformateurs.

6 - Gestion différenciée des espaces communaux

Suite au bilan relatif à l'entretien sans pesticides, la commune a mis en place en 2016 une gestion différenciée des espaces communaux pour ne plus considérer l'espace communal comme un tout, mais au contraire comme un ensemble d'espaces individuels, ayant chacun leur fréquentation, leur impact visuel, leur usage et donc les moyens humains et techniques qui leur sont affectés. La démarche de gestion différenciée s'inscrit dans une volonté politique de Développement Durable et une démarche globale de respect de l'environnement, répertoriée comme une action opérationnelle de l'Agenda 21.

La gestion différenciée propose que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux soient laissés à eux-mêmes, fauchés ou extensivement pâturés, éventuellement même une fois par an sur certaines parties. Ces préconisations sont faites afin d'y conserver des « refuges » pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages, alors que d'autres espaces seront intensivement tondus en raison de leurs fonctions ; l'exemple extrême est celui du terrain de football destinés aux compétitions homologuées. Cette forme de gestion a pour but de conserver l'intérêt écologique d'un espace, tout en permettant un développement en adéquation avec l'utilisation du site. Ce n'est donc pas une méthode d'entretien par défaut mais la mise en place dans un service d'un programme commun, permettant à chaque agent de savoir comment entretenir un espace en prenant connaissance de sa classification et du cahier des charges afférent. La gestion différenciée est un entretien adapté aux espaces spécifiques. C'est une gestion globale conjuguant pour un espace, dans des proportions plus ou moins importantes, l'entretien écologique et l'entretien horticole.

La classification des espaces verts

Le classement est effectué suivant des critères géographique, écologique, paysager, d'usage, de fréquentation, …

Elle propose 6 classes :

Classe 1 : Les espaces horticoles de prestige (mairie, salle des fêtes, école de musique, cimetière, église)

Classe 2 : Les entrées de la commune (rond-point de « Leclerc », rond-point de la Madone, croisement Beausoleil et RD103)

Classe 3 : les espaces verts extensifs (Agorespace, le parc du château Lapalus…)

Classe 4 : Les espaces verts traditionnels (annexes de voirie, espaces verts lotissements,…)

Classe 5 : Les espaces verts techniques : terrain d'honneur de football, terrain d'entrainement, terrain stabilisé

Classe 6 : Les espaces naturels (le parc du lavoir, les bois,…)

Les niveaux d'entretien

Chaque espace vert bénéficie d'un niveau d'entretien spécifique, adapté

Niveau 1 : Entretien très soigné et fleurissement important

Niveau 2 : Entretien suivi et fleurissement limité

Niveau 3 : Entretien simple

Niveau 4 : Entretien réduit

Classification des espaces verts

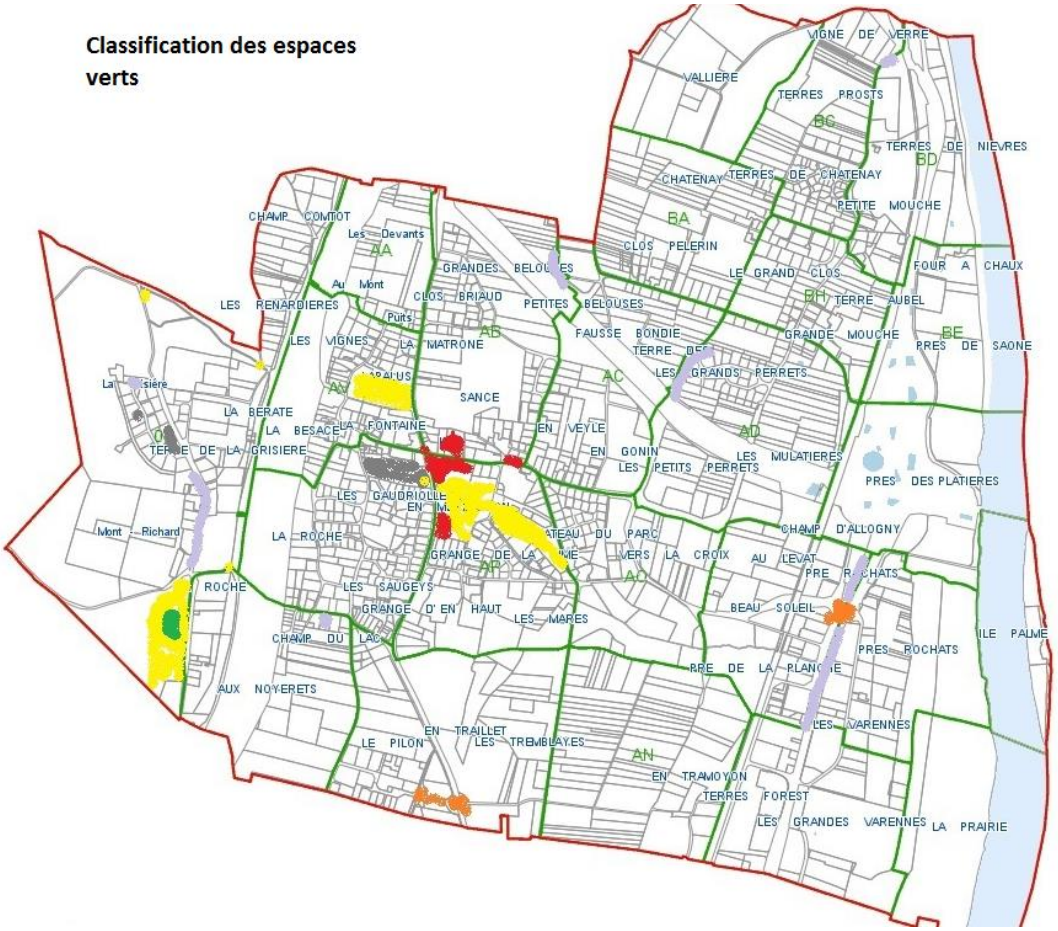

Fiche récapitulative pour les différents niveaux d'entretien des espaces verts

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Nettoyage général	Quotidien	Hebdomadaire	Hebdomadaire	Mensuel	mensuel
Tontes	1x/semaine tondeuse + ramassage	1x/semaine tondeuse + ramassage	1x tous les 15j tondeuse + ramassage	12 tontes /an	2 à 3 passages Giro broyeur, herbière
Entretien gazons	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 6 ans	non	non
Dressage des bordures	oui	oui	débroussaillage	non	non
Taille arbustes	horticole	horticole	Taille libre	Taille libre	nettoyage
Désherbage plantations	Oui en fin d'hiver avec retouches	Oui en fin d'hiver retouche si nécessaire	Oui en fin d'hiver retouche si nécessaire	non	non
Massifs pleine terre (entretien)	oui	oui	non	non	non
Jardinières, buses (entretien)	oui	oui	non	non	non
Remplacements	permanent	permanent	annuel	épisodique	épisodique
Cheminements (entretien)	suivi	suivi	suivi	annuel	annuel
Désherbage des surfaces nues (minérales)	Oui 1 en début d'année + suivant les besoins	Oui 1 en début d'année + suivant les besoins	Oui 1 en début d'année	ponctuel	non
Arrosage arbres, arbustes, gazon (en dehors des remplacements)	oui	oui	non	non	non
Fertilisation arbres, arbustes, gazon et fleurs	oui	oui	oui	Si besoin	non
Ramassage feuilles	Oui chaque fois que nécessaire (gazons, arbustes, surfaces minérales)	Oui chaque fois que nécessaire (gazons, arbustes, surfaces minérales)	annuel	Si besoin	non
Nettoyage des caniveaux, bordures de trottoirs	oui	oui	3 x par an	non	non

La commune de Sancé représente :

156 espaces verts distincts, répartis en **153 000m2** (augmentation de 23000m2 depuis 2015) et **28078** mètres linéaires le long de la voirie.

Depuis 2015, l'entretien est **entièrement assuré sans pesticide**.

Le fauchage raisonné est appliqué depuis 2012.

Environ 6 000 plants annuels ont été achetés (hiver + été) jusqu'en 2015**, à partir de 2016 ce nombre a été réduit de moitié.**

2 palettes de paillage pour les plantations annuelles.

70% assuré par un arrosage automatique.

61 jardinières, 14 vasques, 18 buses et 1 char jusqu'en 2015 ; **par contre, dès 2016 il n'y a plus que 5 jardinières, 2 vasques, et 18 buses**.

Chaque arrosage manuel représentait auparavant 5h30 dont 4h à partir d'eau pompée dans le lavoir. A partir de 2016, l'arrosage manuel est réalisé en 2h30 uniquement à partir d'eau du lavoir.

20% de vivaces été plantées dans les massifs jusqu'en 2015. **En 2016 20% de plants supplémentaires ont été achetés. 300 plants supplémentaires en 2017**. Chaque année la commune enrichit son patrimoine végétal de vivaces

511 rosiers (485 paysagers, 3 grimpants, 3 buissons et 20 polyanthas).

2 glycines mises en place en 2017.

Depuis 2018, la floraison s'appuie également sur **des bulbes (narcisses, tulipes)** que l'on replante l'année suivante dans la coulée verte. Ainsi, nombreux talus, espaces verts sont fleuris « naturellement »

1218m linéaires de haie horticole ou champêtre (cyprès, lauriers, thuyas, eleagnus, charmille, ifs) sont entretenues.

578 arbres répartis soit en bordure de voirie ou sur des espaces verts (26% d'érables soit 150, 17% fruitiers soit 100, 14% frênes soit 80,…) et quelques arbres remarquables dans le parc du Château Lapalus (cèdre de l'Atlas, marronnier,…).

Les espaces horticoles de prestige (mairie, salle des fêtes, école de musique, cimetière, église).

L'aménagement paysagé de ces espaces de prestige contribue à l'identité dynamique, durable de la commune et à un cadre de vie agréable et de qualité. Un fleurissement pleine terre est privilégié, constitué de 1/3 d'arbustes, 1/3 d'annuels et 1/3 de vivaces, graminées voire de sédums pour le mur de l'église. Seules 5 jardinières sont conservées devant la mairie. Les bancs sont relookés. Le cimetière a fait l'objet d'une reprise de ses allées pour faciliter l'entretien sans pesticides d'une part et le confort de déplacement des usagers. Le monument aux morts bénéficie d'un nouvel espace peu consommateur d'eau depuis 2017. L'espace devant la médiathèque a été repris. La plantation d'annuelles est assurée normalement par des bénévoles mais avec la COVID19, en 2020 et 2021 c'est l'équipe technique qui l'a réalisée. Une matinée pédagogique a été animée pour les enfants du centre de loisirs, ils ont mis en terre les plants dans les massifs de la cour de la mairie et devant la médiathèque.

Les entrées de la commune :

- Le Rond-point de la Madone constitue l'entrée principale de la commune. Il a été créé lors de la réalisation de l'Autoroute 40. Or, les usagers ont évolué, le trafic a augmenté, la manière d'informer s'est numérisée, dynamisée, l'ex Nationale 6 est devenue la RD906, le plateau traversant pour l'accès à la voie bleue a été créé, l'ilot central n'a jamais été repris depuis l'origine, différents bâtiments se sont construits aux abords… toutes ces raisons font que cet espace doit bénéficier d'un véritable traitement paysager de qualité.

C'est pourquoi, à la rentrée de septembre 2016, les élus ont passé une commande d'aménagement paysager de cet espace à des étudiants de 3ème année de l'université de Bourgogne pour obtenir des scénarii d'aménagements pour juin 2017. Les travaux devaient débuter à l'automne 2018 (contrat

validé avec l'université) **mais la commune apprenait que MBA étudiait la faisabilité d'un contournement entre le rond-point et Leclerc. La commune a stoppé le projet pour l'instant**

Pour mémoire, le groupe d'étudiants qui a travaillé sur le projet et la proposition d'aménagement ci-après :

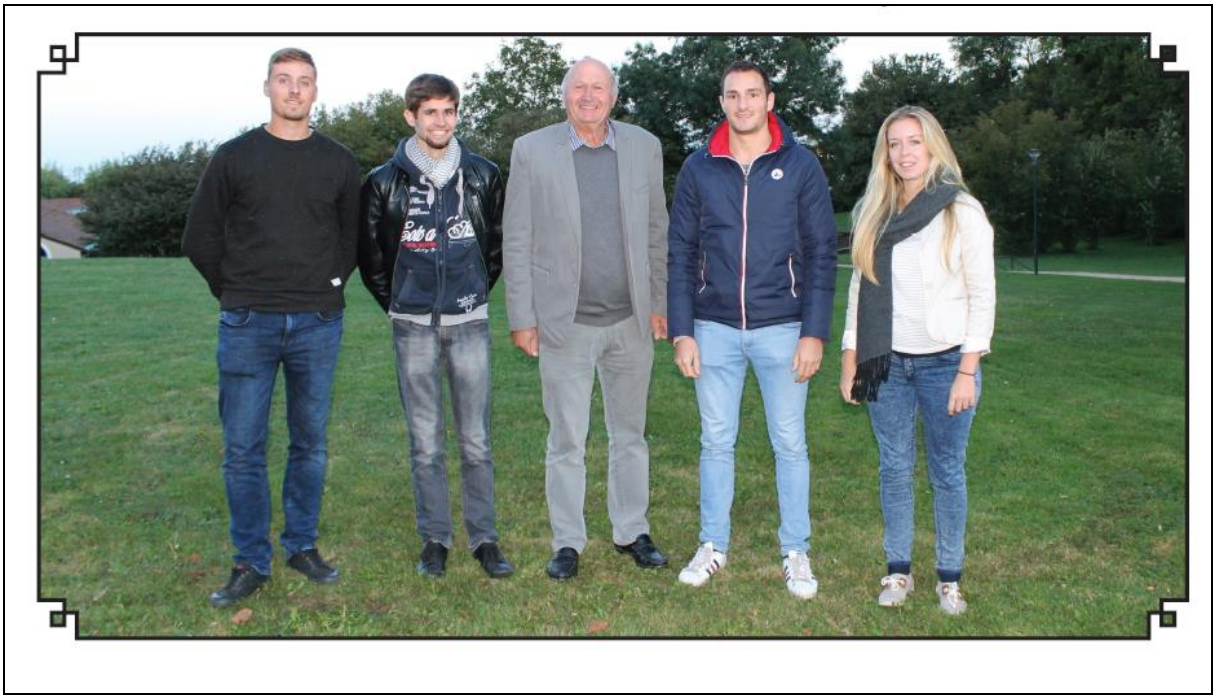

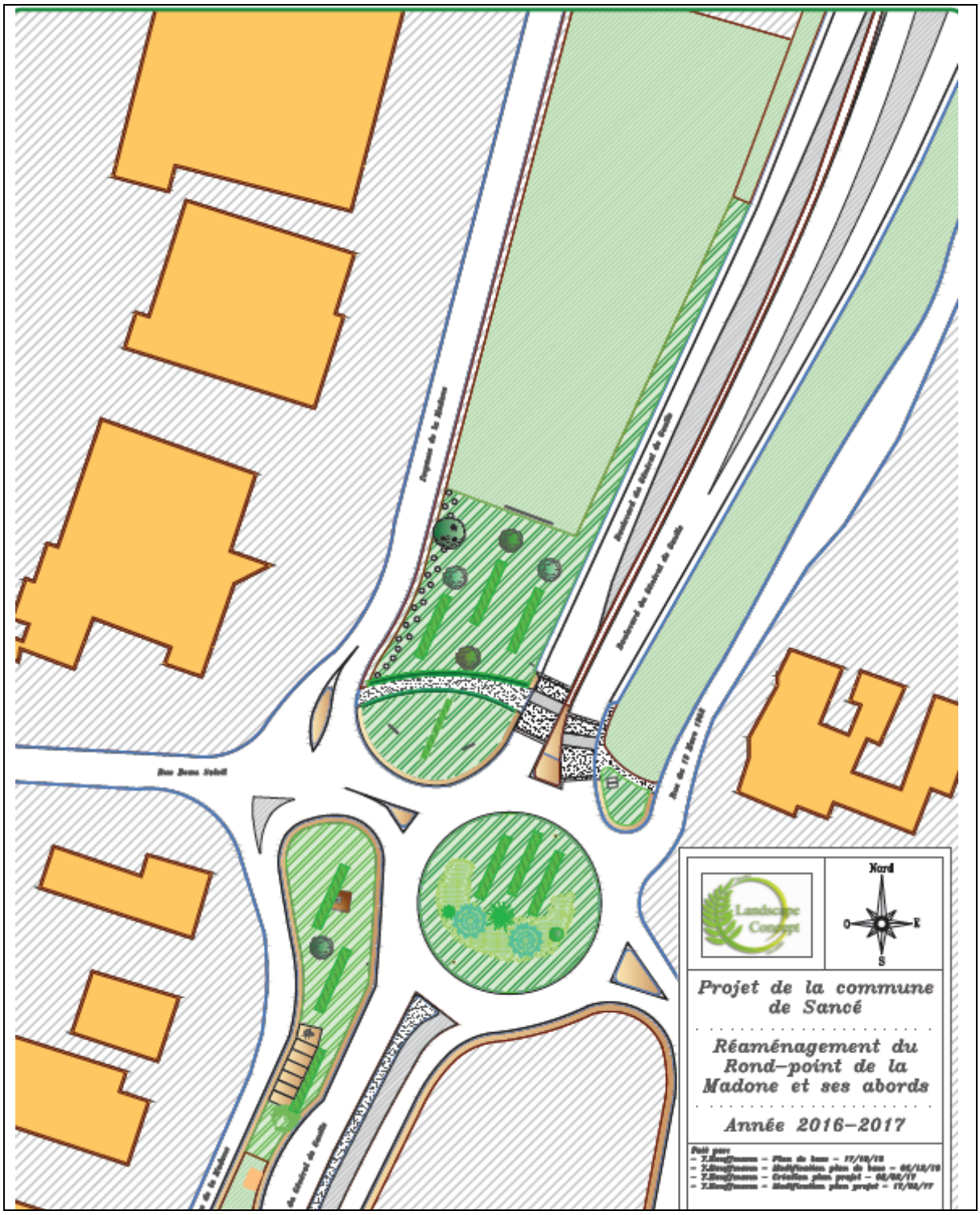
Nord
O
E
S
Projet de la commune de Sancé
Réaménagement du Rond-point de la Madone et ses abords
Année 2016-2017

SANCE

- La seconde entrée se trouve au niveau du Rond-Point proche de Leclerc ; cet espace a été reprofilé, ré engazonné par un prestataire et le fleurissement repris au niveau des buses. Actuellement, les buses sont habillées de lierre, complétées par des graminées, des bulbes et des arbustes.

- La troisième entrée se situe au Nord, en venant depuis Sennecé-les-Mâcon par la RD103. Au croisement de la rue Beausoleil cet espace actuellement essentiellement herbeux a fait l'objet d'une réflexion en interne pour marquer davantage l'entrée (2 massifs pleine terre créés, le kiosque fleuri par 2 glycines).

Enrichit cette année par le prolongement de la piste cyclable vers Sennecé-les-Mâcon

Les espaces verts extensifs :

L'Agorespace, constitué d'une aire de jeux pour enfants, possède dorénavant une balançoire collective en plus d'une araignée. Le revêtement du sol du city stade a été remplacé. Des toilettes publiques ont été installées et un Cross Park a été réalisé en régie fin 2020. Ces équipements ont été proposés par le conseil communal des enfants (CCE).

Cet espace propose aussi un Laby'herbe

Cet espace longe le ruisseau le Tariaudin et contribue au poumon vert, à la coulée verte.

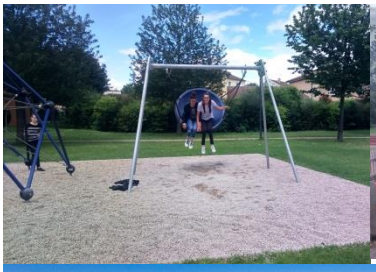

L'espace vert derrière la salle des fêtes fait partie de la coulée verte en plein centre du village. Une étude pour une mise en place d'un éco-pâturage avec un agriculteur ou une association est menée par la commission EAU du conseil municipal. Des moutons de race rustique sont privilégiés, une animation en lien avec le groupe scolaire et la médiathèque à proximité est envisagée.

De plus, cet espace bénéficie depuis le printemps 2016 d'un jardinet public avec un hôtel à insectes.

Depuis 2020, un espace pour permettre aux enfants de l'école d'observer la biodiversité a été créé.

Le pré du lavoir, espace constitué de la mare reliée au lavoir par un petit aqueduc propose un cadre végétal naturel où la biodiversité est préservée. Des canards cohabitent sur cet espace.

Tous ces espaces contribuent à la coulée verte.

L’espace des terrains de pétanque a été réaménagé pour améliorer le plaisir de jeu de boules et faciliter l’entretien sans pesticide avec le désherbeur mécanique.

Les terrains ont été redimensionnés, les bancs et les poubelles relookés.

Le parc du château Lapalus possède plusieurs espaces. Ceux qui sont les plus proches du château sont classés 3, correspondant à des espaces pleine terre composés essentiellement de vivaces entretenus par les amis du château.

Les espaces verts traditionnels (annexes de voirie, espaces verts lotissements,…) bénéficient d'un entretien réduit (12 tontes par an par exemple).

Les espaces verts techniques : terrain d'honneur de football, terrain d'entrainement, terrain stabilisé.

L'entretien des terrains est entièrement sous-traité à 2 prestataires : l'un assure les tontes et l'autre s'occupe de l'engazonnement et de la maintenance du système d'arrosage automatique. Quant à l'équipe technique, elle s'occupe de l'entretien des haies.

Les espaces naturels (le parc du lavoir, les bois,…).

- Le secteur de la Grisière représente un premier espace naturel composé de bois, de chemins de randonnées, d'une mare, de reboisements récents. Il corresponde au début de la coulée verte à l'Ouest de la commune. Ces espaces sont très appréciés des habitants pour le côté authenticité et le côté champêtre qui caractérise la commune de Sancé. Un bilan avec l'ONF a été mené cet hiver pour améliorer les plantations sur ce secteur. Une proposition de créer un second verger conservatoire est à l'étude.

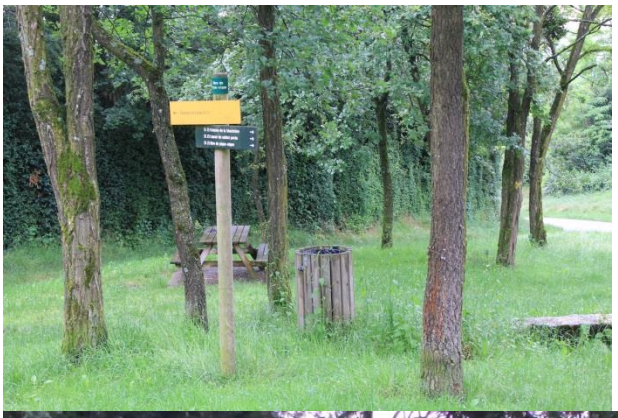

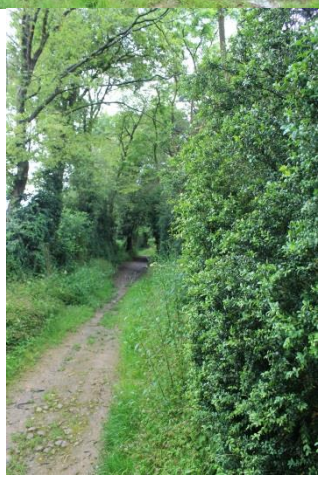

- Un second espace correspond au haut du pré du lavoir qui prolonge la coulée verte entre la Grisière et les espaces plus à l'Est. Il est séparé par le Tariaudin et un cheminement piétonnier.

7 - Le circuit de la visite

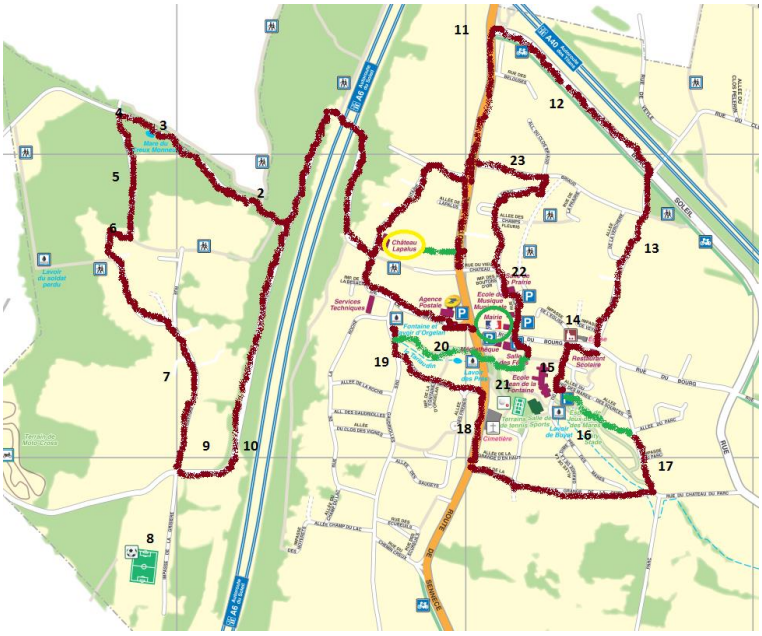

1) RDV salle du conseil Mairie
2) Départ chemin de randonnées
3) Espace naturel : Mare du Creumeneux
4) Aire de pique-nique,
5) Reboisements
6) Appropriation de l'espace public par les habitants
7) Fauchage tardif, préservation de l'habitat faunistique
8) Terrains de foot
9) Projet d'installation de panneaux solaires
10) Point de vue de la commune
11) Entrée de commune
12) Piste cyclable
13) Pied de murs fleuris par riverains
14) Eglise
15) PMAE
16) Agorespace (déplacement à pieds)
17) Rue du parc
18) Cimetière RD103
19) Rue des Gaudriolles
20) Pré du lavoir (déplacement à pieds)
21) Espaces Médiathèque (déplacement à pieds)
22) Zac du centre bourg
23) Pieds de murs fleuris
24) Château Lapalus

RUE du
PRÉ des MARES

ALLÉE
de la GRISIÈRE

Annexes

Les nouveautés 2020-2021

Massif en face de l'ancien restaurant scolaire réaménagé

Massifs mélangeant plants légumiers et fleurs

Réalisation de fleurs métalliques

Réalisation de statues métalliques d'un jardinier

Fauchage de certains espaces par un agriculteur

Réalisation de pieds de murs fleuris

Implication des enfants dans le fleurissement

Réalisation d'un Pôle Multi-Accueil Enfance (restaurant scolaire, garderie et centre de loisirs)

Opération « J'veux des poules »

Opération « cents masques » dans le cadre de la journée nationale propreté

Opération « Bulbes mellifères » auprès des habitants

Poursuite de l'aménagement de ZAC centre bourg

Les projets 2022

Réaménagement de la mairie

Forage au stade de foot

Plantation de 2000 bulbes supplémentaires

Projet d'installation d'un parc de panneaux photovoltaiques à la Grisière

Réalisation d'un second verger conservatoire

ÉCOLE
DE

NOUS
SOMMES
LABELLISÉS
Villes et Villages
Fleuris

www.sance.fr